



DÉPARTEMENT de la MOSELLE  
ARRONDISSEMENT de METZ  
CANTON du PAYS MESSIN  
COMMUNE de VANY

Nombre de membres dont le Conseil Municipal  
doit être composé : 11  
Nombre de Conseillers en exercice : 8  
Nombre de Conseillers qui assistent à la séance : 8

## **AFFICHAGE DES DÉLIBÉRATIONS**

*Le procès-verbal de la séance est consultable en Mairie conformément à la délibération n°18/2022 du 9 juin 2022.*

Date de convocation le 28 juin 2025

### **Séance du jeudi 3 juillet 2025 à la Mairie de Vany**

Sous la présidence de Monsieur Vincent DIEUDONNÉ, Maire de Vany

Etaient présents Mmes et MM. les Conseillers Municipaux :

M. Vincent DIEUDONNÉ

Mme Clarisse BUHLER

M. Mathieu COTTEL

Mme Marie-Claire DELLINGER

Mme Béatrice LOUIS

Mme Catherine MAHUT

Mme Christine DESGORCES

Mme Marie-Laurence RAWUNG

Secrétaire de séance : Mme DESGORCES C.

Ouverture de la séance à 19 heures.

#### **DCM N°28/2025: Approbation du procès-verbal de la séance du 27 mai 2025**

Délibération adoptée à l'unanimité des 8 voix

#### **DCM N°29/2025: Attribution d'une carte cadeau à un élève du village pour sa réussite aux Olympiades Régionales de Chimie**

Délibération adoptée à l'unanimité des 8 voix

#### **DCM N°30/2025: Action sociale en faveur des aînés**

Délibération adoptée à l'unanimité des 8 voix

#### **DCM N°31/2025: Attribution du fonds de concours de l'Eurométropole de Metz pour les travaux de réfection du calvaire**

Délibération adoptée à l'unanimité des 8 voix

#### **DCM N°32/2025: Création d'un emploi de secrétaire de mairie - rédacteur**

Délibération adoptée à l'unanimité des 8 voix

#### **DCM N°33/2025: Avis sur le projet de Schéma Départemental d'Accueil et d'Habitat des Gens du Voyage (SDAHGV) 2025-2030 sur le territoire de l'Eurométropole de Metz**

Délibération adoptée à l'unanimité des 8 voix

#### **DCM N°34/2025: Choix de l'architecte pour la transformation de l'ancienne école**

Point reporté.

#### **DCM N°35/2025: Remboursement des frais engagés par Monsieur le Maire pour l'achat de crochets de levage**

Délibération adoptée à l'unanimité des 7 voix

La séance est levée à 19 heures et 45 minutes.

Le Maire,

Vincent Dieudonné

